



N° 93422-2024/1-ACTS/DAJI

Date du : 19 avril 2024

## Rapport de présentation

---

**OBJET** : Arrêté modifiant l'arrêté modifié n° 1846-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 portant désignation de personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs

**PJ** : un projet d'arrêté

### **1. Commission consultative de l'aide médicale et des aides sociales (art. 1)**

La direction provinciale de l'action sanitaire et sociale (DPASS) a indiqué que M. Castejon et Mme Campot, désignés respectivement en tant que représentant d'une association à caractère social ou caritatif du secteur « personnes âgées » et représentante d'une association à caractère social ou caritatif du secteur « personnes handicapées », pour siéger au sein de la commission consultative de l'aide médicale et des aides sociales, devaient être remplacés.

Les représentants du monde associatif ayant parfois des difficultés à se rendre disponibles pour participer aux réunions de la commission, il est proposé de désigner les présidents des associations ou leurs représentants, en l'occurrence : l'association au service de nos retraités (ASNR) et l'association calédonienne d'aide aux personnes âgées (ACAPA).

Il convient également d'ajuster le nom de la commission : commission consultative des aides sociales.

### **2. Jury d'attribution de la bourse d'enseignement artistique (art. 8)**

La direction de la culture, de la jeunesse et des sports (DCJS) a fait part du départ de M. Laurent Muraccioli, siégeant en tant que suppléant spécialisé dans le théâtre au sein du jury d'attribution de la bourse d'enseignement artistique. La direction a proposé de le remplacer par M. Quentin Retali.

### **3. Comité de suivi de la stratégie jeunesse (art. 10-1)**

Suite à un retour d'information de la DCJS, il convient de corriger l'orthographe du nom de Mme Waguiné Drudri (au lieu de Drudi).

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.